



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 9 janvier 2019

À la une

« Après une fin d'année 2017 placée sous le signe de la colère et de la dénonciation, l'année 2018 n'a pas non plus été de tout repos. Portés par le mouvement #MeToo, ces douze derniers mois ont vu les femmes se battre pour leurs droits à travers le monde ». *RTL Girls* propose [un retour en arrière sur l'année 2018](#) en matière de droits des femmes autour de huit moments marquants comme par exemple la panthéonisation de Simone VEIL, avec son époux, Antoine VEIL. Le site revient sur « La PMA, pas (encore) pour toutes », les mesures gouvernementales, en particulier la loi de Marlène SCHIAPPA et Nicole BELLOUBET sur les violences sexistes et sexuelles, et les premières condamnations pour injures sexistes pour harcèlement. *RTL* souligne l'exemple de l'Écosse en matière de « taxe rose », et se demande si la France va agir sur ce sujet. En ce qui concerne l'avortement, le site voit « l'Irlande, point de tension de la lutte pour les droits des femmes », et rappelle que si le combat a été gagné en Irlande, dans d'autres pays, comme en Argentine, les militantes pro-avortement ont dû faire face à une sombre défaite. Et de signaler « l'inquiétude des Françaises sur l'IVG ». « L'année du renouveau politique à l'international » est également analysée par *RTL Girls* qui publie un autre article sur [les six défis à relever en France pour 2019](#) : « L'égalité totale entre les femmes et les hommes n'aura pas lieu en 2019, mais cela ne veut pas dire que la société ne peut rien faire pour s'améliorer ». Signalons également la rétrospective mis en ligne par *France Inter* « [2018, une nouvelle année de sexisme ordinaire en France](#) ».



Action gouvernementale

Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations a répondu aux questions de deux journalistes du *Point*. Le magazine souligne qu'« elle s'est entretenue avec de nombreux Gilets jaunes de Sarthe » et l'interroge longuement sur le sujet. « Rare membre du gouvernement à avoir enchaîné, au cœur de la tempête, les plateaux de télévision pour défendre les deux têtes de l'exécutif, elle revient aujourd'hui sur les erreurs commises ces dix-huit derniers mois et les perspectives pour 2019 », annonce *Le Point* qui a également mis en ligne une vidéo avec la ministre. En fin d'entretien, Marlène Schiappa revient sur le sexisme en politique et dans la société et sur ses relations avec les associations féministes. [Retrouver l'entretien sur le site du Point](#). Signalons que la ministre s'est dite prête à « intervenir personnellement » dans le dossier d'une femme, jetée du deuxième étage par son conjoint, qui a vu son indemnisation abaissée après que le tribunal a estimé une « responsabilité partagée ». Le 8 janvier, Marlène SCHIAPPA était l'invitée de Gilles BORNSTEIN dans l'instant politique sur France Info. Elle se prononce en particulier sur les propos de Yann MOIX (Lire page 4). Notons que la ministre sera l'invitée de « La Matinale » de *France Inter* le **jeudi 10 janvier**.



Journal officiel

Le décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019 [portant application des dispositions visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et relatives à la lutte contre les violences sexuelles et les agissements sexistes au travail](#) a été

publié au Journal officiel du 9 janvier. Selon le résumé du texte, « le décret précise la méthodologie de calcul des

indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et aux actions mises en œuvre pour les supprimer, ainsi que leurs modalités

de publication. Il précise les délais de publication du niveau de résultat par l'entreprise au regard des indicateurs, qui est publié annuellement, au plus tard le 1er mars de l'année en cours, au titre de l'année précédente. Il définit les conditions de fixation de la pénalité financière pouvant être appliquée en l'absence de résultats trois ans après la première publication des indicateurs par l'entreprise d'un niveau de résultat inférieur à soixante-quinze points. Il précise également le niveau de résultat en deçà duquel des mesures de correction doivent être mises en œuvre et l'employeur peut se voir appliquer une pénalité financière à l'issue d'un délai de trois ans. Il détermine, enfin, la liste des services et des autorités compétentes en matière de harcèlement sexuel. Il définit les mesures transitoires applicables en matière de publication du niveau de résultat obtenu par l'entreprise ».



Parlement



PARITÉ – Le 19 décembre, dans le cadre de sa réflexion sur la parité dans les exécutifs locaux, la délégation aux droits des femmes de l'**Assemblée nationale** a auditionné Christine DUFOUR DE NEUVILLE, maire de Vicq-sur-Breuilh, représentante de l'association des maires ruraux de France (AMRF). [Retrouver la vidéo sur le site de l'Assemblée.](#)

Sport

FOOTBALL – Nous en avons déjà parlé (veilles des 25 juin et 19 juillet 2018) : 2019 se promet d'être passionnante pour le football, avec en ligne de mire la **Coupe du monde féminine** de la Fédération internationale de football association (FIFA), qui se déroulera en France du 7 juin au 7 juillet 2019. En attendant cet événement, le site de la FIFA propose de revenir en images sur [les moments les plus marquants](#) de l'année écoulée. Le tirage au sort des matchs de la Coupe du monde a eu lieu début décembre et [les groupes sont maintenant connus](#). La France jouera le vendredi 7 juin en match d'ouverture contre la République de Corée. Signalons également le lancement de la [Stratégie pour le football féminin de la FIFA](#) qui « définit les contours de l'action de la FIFA auprès des actrices et acteurs du secteur en faveur de mesures concrètes pour les jeunes filles et les femmes, faire du football un sport universel et promouvoir l'égalité des sexes ». Enfin, à 150 jours de la Coupe du monde, la sélectionneuse des Bleues, Corinne DIACRE, a dévoilé la liste des joueuses retenues pour le match France-États-Unis, programmé **samedi 19 janvier** au stade Océane du Havre (20h45 sur W9). [Retrouver la vidéo sur le site de la Fédération française de football \(FFF\).](#)



Associations

DROITS – Le calendrier des évènements annuels directement ou indirectement liés aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (disponible sur demande NDR) contenait déjà 35 dates clés ! Grâce aux **Effronté-es** nous pouvons rajouter la **Journée mondiale de l'orgasme**, à l'occasion de laquelle les associations « [appellent les femmes à s'exprimer et à se mobiliser pour jouir de leurs droits. De tous leurs droits](#) ». Dans une vidéo mise en ligne sur les réseaux sociaux, plusieurs féministes, énumèrent les différentes revendications et droits pour lesquels les femmes peuvent encore se battre : « le droit de faire le métier de leur choix, de jouer au foot, d'être mère célibataire, d'avoir des poignées d'amour, de marcher seule dans la rue... le droit, tout simplement, de jouir de droits fondamentaux ».



FÉMINICIDE – « [Premier féminicide 2019 : Déjà le féminicide de TROP !](#) », Les **Effronté-es** se disent « horrifiées de prendre connaissance du premier féminicide signalé de l'année 2019, qui a eu lieu ce matin. Comme souvent, il s'agit d'un assassinat barbare, clairement intentionnel, entraîné par plusieurs coups de couteau au thorax et au cou, que l'on ne saurait réduire à l'usuelle thèse du "coup accidentel de trop" ».

GILETS JAUNES – Le 2 janvier, le **Collectif national pour les droits des femmes (CNDF)** a diffusé un communiqué intitulé « [Les mères en jaune](#) ». Ce texte de soutien aux femmes monoparentales, « Gilettes Jaunes sur les ronds points ». « Le mouvement des Gilets Jaunes les a rendues plus visibles et leur sentiment d'être oubliées s'est transformé en colère : il va falloir les écouter, leur donner la parole et surtout les entendre », estime le CNDF. Le 14 décembre, la **Fédération nationale des Centres d'informations sur les droits des femmes et des familles** avait diffusé un communiqué de presse titré « [Les CIDFF, une mission d'information qui contribue à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des familles](#) ». « Il n'échappe à personne que parmi les « gilets jaunes » figurent de très nombreuses femmes disant leurs difficultés à boucler les fins de mois, leur précarité financière étant due très souvent à des temps partiels subis ne permettant pas de satisfaire les besoins élémentaires des femmes et des familles. Cette réalité se conjugue fréquemment au fait que de très nombreuses femmes sont des chefs de familles monoparentales dont l'ex-conjoint « omet » de contribuer régulièrement aux charges familiales », souligne le CNIDFF.

SEXISME – Bon, les fêtes sont passées mais on ne résiste pas au plaisir de vous signaler « [le petit guide anti-sexiste pour survivre aux fêtes de fin d'année](#) » mis en ligne par **#NousToutes**. « Les remarques sexistes se suivent et se ressemblent. Quand on a trouvé la répartie à l'une d'entre elles, en général, on est équipé pour les suivantes ».



Agenda

Samedi 12 janvier – Le 9 janvier 2013, trois militantes et féministes kurdes, Sakine CANSIZ, Fidan DOGAN et Leyla SAYLEMEZ étaient assassinées en plein cœur de Paris dans les locaux du Centre d'information du Kurdistan (veilles des 28 janvier et 12 février 2013). Plusieurs associations, dont la **Marche mondiale des femmes**, appellent à une manifestation à 10h30 à la Garde du Nord pour demander à ce que cesse l'impunité pour ce triple féminicide.

Samedi 2 février - En hommage à Khady DIALLO, militante infatigable du **GAMS**, décédée en septembre dernier, l'association organise une rencontre culturelle-débats-musique pour le quinzième anniversaire de la **Journée Internationale Tolérance Zéro aux Mutilations Sexuelles Féminines**.

Jedi 14 février – Le prochain « Amphi du Mage » aura lieu autour du n°40 de *Travail, genre et sociétés* sur le thème des « Présidentielle 2017 » (veille du 30 novembre 2018).

Revue de presse

TERRIENNE – Sous le titre « 2018 : les dix femmes adulées ou détestées de l'année », la rédaction des *Terriennes* (TV5 Monde) a choisi de broser dix portraits de femmes qui ont fait l'actualité en 2018. « Au cours de ces derniers mois, elles ont été applaudies ou sifflées ou plébiscitées ou conspuées », indique le site. L'occasion de rendre un bel hommage à « la rigueur bienveillante » de la créatrice et rédactrice en chef des *Terriennes*, Sylvie BRAIBANT (photo), qui est parti à la retraite en 2018, après 25 années passées à TV5Monde.



GILET JEUNE – Sous le titre « [Yann Moix, le gilet jeune](#) », le site de *L'Obs* publie la réaction de sa chroniqueuse Sophie FONTANEL, à l'écrivain Yann MOIX qui dit « être incapable d'aimer une femme de 50 ans », qu'elles sont « invisibles », et que « le corps d'une femme de 50 ans n'est pas extraordinaire du tout ». La journaliste tacle avec humour l'ex-chroniqueur d'*On n'est pas couché* et s'amuse des nombreuses réactions à ses propos: « Un peuple (je m'emballe, mais il y a du monde) de femmes (et d'hommes) s'est élevé pour vous retourner le compliment, si je puis dire, et vous balancer que vous étiez mal placé pour faire la leçon sur la fraîcheur, vu à la fois votre âge, votre âme, et votre tronche. J'ai trouvé les gens vaches, en fait. Mais c'était bien envoyé ». Rappelons que plusieurs actrices de l'association des actrices et acteurs de France (Aafa), dont Blandine Métayer, ont lancé une action contre l'invisibilité des comédiennes de 50 ans (veille du 25 septembre 2018).

GILETS JAUNES – La presse avait très vite noté la forte présence des femmes sur les lieux de barrages routiers et de blocages des ronds-points, des types d'actions traditionnellement masculins (veille du 13 décembre). Dimanche 6 janvier, les femmes « gilets jaunes » ont manifesté dans plusieurs villes de France comme Paris, Toulouse ou Caen. Ces manifestantes se sont réunies dans l'espoir de donner une image « inédite » et pacifique du mouvement. À Toulouse, plus de 300 femmes se sont réunies derrière une grande banderole noire sur laquelle on pouvait lire : « *Précarisées, discriminées, révoltées, femmes en première ligne* ». Plusieurs médias reviennent sur cette précarité les inégalités dont souffrent les femmes dans le monde du travail, et contre lesquelles elles ont manifesté dimanche lors de « cortège pacifique aux accents féministes parfois », relève *L'CI*. Une manifestante interrogée par la télévision évoque le rôle des femmes dans les révolutions, comme l'avait fait Jean-Luc MÉLENCHON le 29 novembre sur le plateau de France 2, en rappelant le rôle des femmes dans l'histoire. Et la « gilet jaune » de conclure sur *L'CI* : « c'est pas du chiqué quand les femmes s'y mettent ».



CINÉMA – À l'occasion de la sortie du film *Les Invisibles*, de Louis-Julien PETIT, dans lequel Corinne MASIERO interprète le rôle d'une assistante sociale, *Le Monde* du 9 janvier publie un entretien avec la comédienne « sauvée par son métier » et « révoltée ». Selon le quotidien *Les Invisibles* est « une utopie égalitaire portée par des exclues de la vie ». Louis-Julien PETIT s'est inspiré du quotidien de femmes SDF pour cette comédie sentimentale. Sous le titre « Quand t'es une meuf à la rue, tout est à l'arrache », *Le Soir* publie également un grand entretien avec l'actrice. Le quotidien de Bruxelles évoque « un film édifiant sur les femmes à la rue, une réalité qui fut celle de l'actrice pendant dix ans ». Le film est aussi l'occasion pour *Causette* (#96 de janvier 2019) de mettre les femmes à la rue à la une et « de leur donner la parole et de comprendre leur réalité ».



ESPAGNE – « Vox veut que la droite renonce aux lois féministes », *Le Monde* du 6 janvier indique que le parti d'extrême droite Vox, qui espère prendre le pouvoir en Andalousie, exige du Parti populaire (PP, droite) et de Ciudadanos (centre droit) de limiter les mesures contre la violence machiste en échange d'une alliance politique.

INDE – En Inde, l'accès des femmes à un temple hindou de l'État du Kerala divise le pays. Jusqu'à une décision de la Cour suprême indienne qui a annulé cette interdiction jugée discriminatoire, aucune femme en âge d'avoir ses règles ne pouvait y accéder. Cette victoire juridique pour les défenseurs des droits des femmes est contestée par les traditionalistes. Le 2 janvier, deux femmes sont entrées avant l'aube dans le temple de Sabarimala, s'en est suivi des manifestations et affrontements qui dégénèrent entre militant.es des droits des femmes et traditionalistes (d'après agences).



ARABIE SAOUDITE – Sous le titre « En Arabie saoudite, les droits des femmes toujours drastiquement réprimés », *La Croix* du 8 janvier indique que le sort d'une jeune saoudienne, arrêtée dimanche 6 janvier en Thaïlande alors qu'elle tentait de fuir le royaume où elle risque d'être assassinée, suscite l'indignation de la communauté internationale. « Dans le pays, les femmes, soumises à la tutelle masculine, subissent de graves discriminations », souligne le quotidien. Le 8 janvier également, on apprenait qu'une nouvelle loi entrée en vigueur en Arabie Saoudite oblige désormais les tribunaux à avertir par SMS les femmes dont le mari a obtenu le divorce. Mais il s'agit d'une avancée, car dans ce pays les époux pouvaient, jusqu'à présent, divorcer sans même prévenir leurs femmes.

Hommage

Nous avons la très grande tristesse de vous annoncer le décès de notre collègue Claudine BROCARD, survenu le 31 décembre 2018. Claudine avait rejoint le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, au bureau de l'égalité professionnelle, au tout début des années 90. Elle avait commencé sa carrière au Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles. Elle était également une infatigable et généreuse militante syndicale à la CFTD. Elle sera incinérée à Issoire dans le Puy-de-Dôme le 11 janvier, sans fleur ni couronne. Elle avait proposé [le versement d'un don à l'Institut Curie](#). Nous adressons toutes nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

